

## **RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX DU SEMINAIRE ATELIER DE VALIDATION DES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENERCA DANS LE CONTEXTE DE LA LIBERALISATION**

Du mardi 10 au mercredi 11 avril 2007, s'est tenu dans la salle de conférence de l'hôtel Oubangui à Bangui, le séminaire de validation des nouvelles orientations stratégiques de la Société Energie Centrafricaine (ENERCA). Organisé par le Ministère des Mines de l'Energie et de l'Hydraulique et regroupant les représentants des différents Ministères, les Organisations Internationales et les Organisations non Gouvernementales.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence le Lt c Sylvain NDOUTINGAÏ ,Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique.

Dans son allocution, le Ministre a situé les participants sur le contexte de cet Atelier qui s'inscrit dans la suite logique de l'une des recommandations de la tables ronde des Bailleurs de Fonds sur le financement du secteur de l'électricité en République centrafricaine tenue à Bangui du 21 au 23 mars 2007, qui consiste à réfléchir sur le mode opératoire à appliquer pour la gestion de chaque projet à financer dans le secteur de l'électricité, et du nouveau positionnement de l'opérateur historique (ENERCA) dans le contexte de la libéralisation.

Le membre du gouvernement a exhorté les participants à œuvrer pour une définition non équivoque du mode opératoire qui offrira aux Bailleurs de Fonds une garantie pour un retour d'investissement pour chaque projet.

L'allocution du Ministre a mis fin à la cérémonie d'ouverture du Séminaire Atelier.

A la reprise des travaux, le Bureau du Séminaire a été mis en place et se compose ainsi qu'il suit:

1. **Président** : Maître MBOKANI Abraham, Député ;
2. **Vice Président** : Mr MEKONDONGO Jean Chrysostome, Coordonnateur de l'ARSEC ;

3. **Rapporteur Général** : Mr SONGUELE MONINGUE Louis-Marie, Directeur de la Production et du Transport de l'ENERCA;
4. **Rapporteur Général Adjoint** : Mlle FORNEL POUTOU Carine, Juriste, Membre de l'Association des Femmes Juristes ;

En ouvrant la séance, le Président à procéder à la lecture des termes de références, à savoir :

- ☞ Les objectifs (général et spécifiques)
- ☞ La consistance des travaux à faire par les participants
- ☞ Le déroulement des travaux

**L'objectif général** consiste à redéfinir le positionnement de l'ENERCA afin de lui conférer une base crédible pour qu'elle remplisse valablement sa mission de service public de l'électricité en conformité avec l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence.

**Les objectifs spécifiques** consistent à :

1. Faire évoluer l'ENERCA vers un cadre en adéquation avec ses moyens et ses possibilités d'action ;
2. préparer l'ENERCA à affronter la concurrence ;
3. adapter les statuts de l'ENERCA à la réglementation et aux exigences de bonne gouvernance

Eu égard aux tâches à exécuter par les participants, il a été question de :

1. Analyser les résultats des travaux préparatoires
2. examiner les différentes options proposées
3. adopter et valider l'option à proposer au gouvernement.

Après l'adoption de la méthodologie du travail, cinq communications ont été faites notamment par :

Monsieur **NGAISSONA Bienvenu**, Représentant du Directeur Général de l'Energie qui a présenté la déclaration de la politique de l'électricité en République centrafricaine axée sur le contexte de l'électricité dont le service public est assuré par l'ENERCA qui bénéficiait du monopole de la distribution sur toute l'étendue du territoire en vertu du décret N°068/048 du 12 janvier 1968, des objectifs globaux poursuivis par le Gouvernement et de la politique du Gouvernement qui s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) à l'horizon 2015.

**Le Coordonnateur de l'ARSEC** a fait une présentation sur « la Réforme du secteur électrique en RCA et l'opportunité de l'évolution institutionnelle et juridique de l'ENERCA ». Cette présentation s'est articulée autour des points suivants :

- l'historique de la libération du secteur de l'électricité qui remonte à environ une décennie et demi où un nombre de pays africains s'est lancé dans la mise en œuvre de programme de réforme du secteur de l'énergie
- La justification de la réforme
- L'orientation de la réforme du secteur de l'électricité en RCA : des options institutionnelles consolidées
- La libéralisation du secteur et l'opportunité de l'évolution institutionnelle et juridique de l'ENERCA
- Un bref aperçu du modèle traditionnel du marché électrique.

Ensuite, il a été fait restitution du résultat des travaux de la table Ronde des Bailleurs de Fonds sur le Financement du secteur de l'électricité, tenue à Bangui du 21 au 23 mars 2007, présentée par Monsieur **Zachari DAZOUA**, Inspecteur Central en matière d'Energie.

En substance, les Bailleurs de Fonds qui ont conseillé au Gouvernement de clarifier l'évolution de la Société Nationale d'Electricité (ENERCA), opérateur historique du secteur, de son statut au regard des dispositions du code de l'Electricité la concernant et de définir son plan de restructuration et d'assainissement financier. Et que ce présent atelier fait suite à l'une de ces recommandations.

Une autre intervention a été celle de Monsieur **KOMBO Roger**, Président de l'Association de Usagers du Secteur de l'Electricité (AUSE) qui s'est réjouit de la tenue de cet atelier qui marque une avancée significative dans les recommandations issues de la table ronde des Bailleurs de Fonds sur le financement de l'électricité. Selon lui, l'usager du secteur de l'électricité apparaît donc désormais comme un partenaire important dans le dispositif de la régulation. Il a, par la même occasion, présenté les difficultés que rencontrent les usagers de l'électricité. L'AUSE qui est un outil d'animation d'information et de moralisation.

Le **Directeur Général** de l'ENERCA appuyé du **Directeur de Production** et de la **Directrice Commerciale** a présenté les différents schémas possibles de l'évolution institutionnelle et juridique de l'ENERCA ».

La présentation a consisté en :

## L'analyse fonctionnelle et aux orientations stratégiques de l'ENERCA.

L'analyse fonctionnelle a présenté l'état des lieux des différents segments de l'ENERCA qui sont :

- La fonction Production et Transport
- La fonction Distribution
- La fonction Commerciale
- La fonction Financière

### **Fonction Production :**

Il est à noter que malgré le manque de financement adéquat pour la réhabilitation des unités de production hydroélectrique, la puissance disponible est garantie 98,4%.ce qui justifie la maîtrise technique de ce segment grâce à une politique minimale de maintenance adoptée par la Direction Générale.

### **Fonction Distribution :**

En dépit de l'expertise de l'ENERCA, dans la maîtrise de gestion de l'exploitation du réseau de distribution, la situation de trésorerie de l'entreprise ne lui permet de consolider les installations.

Ainsi, afin de garantir un produit de bonne qualité, l'ENERCA doit nécessairement évoluer vers une nouvelle approche institutionnelle et juridique, lui permettant d'attirer de nouveaux capitaux.

### **Fonction Commerciale :**

L'échec de stratégies commerciales s'est résumé autour de trois problèmes à savoir :

- problème technique et social
- problème financier
- problème commercial

### **Fonction Financière :**

L'ENERCA n'est pas en mesure d'envisager des investissements sur ses fonds propres pour la réhabilitation complète de ses unités de production, et initier une politique de développement à savoir :

- Dédoublement de Boali 2
- couverture en besoins de matériels de comptage

- extension du réseau de distribution

En vue d'assainir la situation financière de l'Enerca, des actions d'envergure doivent être nécessairement engagées et vise notamment :

- la maîtrise de la masse salariale,
- la rétrocession à l'Etat de la dette extérieure de l'ENERCA, évaluée à **40 Milliards FCFA**,
- l'amélioration du niveau des ventes dans l'immédiat dont le besoin est estimée à environ **2 Milliards FCFA**

Il a été ensuite entrepris, la présentation de l'évolution institutionnelle et juridique de l'ENERCA dans le contexte de la libéralisation qui se résume à trois options.

1. La privatisation de l'ENERCA
2. Le maintien de l'ENERCA sur l'ensemble des segments
3. Le positionnement de l'ENERCA sur une partie des segments.

## **1. Option privatisation de l'ENERCA**

A la lumière des échecs en matière de privatisation des industries électriques en Afrique et fort de la Recommandation issue de la réunion du conseil des Ministres tenue en mars à Addis-Abeba, l'option de la privatisation de la Société Energie Centrafricaine (ENERCA) a été purement écartée, car le Gouvernement Centrafricain a adhéré à cette position.

## **2. Le maintien de l'ENERCA sur l'ensemble des segments**

Il s'agit du maintien de la gestion de toutes les fonctions sous deux variantes.

### **1 Variante 1:**

- ouverture du capital social aux privés;
- ENERCA demeure actionnaire majoritaire;
- possibilité de participation du personnel au capital social

### **1 Variante 2:**

- ouverture du capital social aux privés;
- ENERCA demeure actionnaire minoritaire

### **3. Le positionnement de l'ENERCA sur une partie des segments**

Il s'agit du positionnement sur la production et transport avec Boali 1 & 2 et le Transport sous deux variantes;

- 1 Variante 1: Consolidation et exploitation seule en tant qu'entité publique;

Problème: mobilisation de financement pour la réhabilitation et le développement

- Variante 2: Consolidation et exploitation avec un personnel de l'ENERCA ;

Les deux dernières options étant arrêtées, deux commissions ont été constituées pour mener des analyses techniques en vue de faciliter le choix de l'option appropriée à proposer au Gouvernement.

Les travaux ont été suspendus à 18 h 45 mn.

A la reprise le 11 avril 2007, les deux commissions qui ont été constituées ont démarré les travaux en atelier.

**La Commission A** a pour tâche l'analyse du **maintien de l'ENERCA sur l'ensemble des segments**.

**Commission B** a pour tâche l'analyse du **positionnement de l'ENERCA sur une partie des segments**.

La restitution des travaux des deux commissions ont été faite en plénière. Les différentes conclusions ont porté sur la validation de l'option N°3 notamment :

Le repositionnement de l'ENERCA sur les fonctions Production et Transport. A cette option, correspondent deux variantes.

Variante N°1 :

Consolidation et exploitation seule en tant qu'entité publique;

Problème: mobilisation de financement pour la réhabilitation et le développement

2. Variante N°2 :

L'ENERCA consolidant sa situation économique et financière par ce recentrage d'activités, exploite en association avec un partenaire privé et avec ouverture d'une part du capital social au personnel en vue de garantir le financement de sa politique de développement tout en conservant la majorité du capital social.

La préférence de l'atelier se porte sur la variante N°2 à savoir l'ouverture du capital social au privé. Toutefois, la mise en œuvre de cette variante découlera d'une étude de faisabilité pour évaluer les coûts des investissements, les charges récurrentes et sa rentabilité. Celle-ci prendra également en compte le volet social.

Il faut en outre, développer les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) à travers les infrastructures de distribution et de commercialisation

Traitant de la mise en œuvre de l'usine de Boali 3 par un opérateur privé, l'atelier a adhéré à la proposition, mais souhaite que l'opérateur retenu se positionne également sur les segments distribution et commercialisation.

L'atelier se réjouit des résultats obtenus dans un climat serein.

Fait à Bangui, le 11 avril 2007

**Le Séminaire Atelier**